



Québec, le 18 juillet 2022

PAR COURRIEL

**Objet : Demande d'accès à des documents administratifs**  
**Notre dossier : 16310/22-73**

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir les documents suivants :

En lien avec l'annonce du 26 mai concernant la modernisation et les constructions des écoles, liste des projets acceptés par le Ministère, ventilé par CSS/CS en indiquant :

- Le projet (construction, agrandissement, rénovation, etc) ;
- Le nom de l'école ;
- La circonscription électorale ;
- Le Centre de services scolaire ;
- Le coût du projet estimé ;
- Le nombre d'élèves et de classes ;
- Le taux d'occupation actuel ;
- Le nombre de classes de maternelle 4 ans ;
- L'évaluation du projet par le ministère
- La date de réalisation du projet.

Vous trouverez ci-annexé des documents pouvant répondre partiellement à votre demande.

En effet, nous vous informons que deux projets ne peuvent vous être communiqués en vertu des articles 20, 33 et 48 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « la Loi »).

... 2

Nous vous invitons à communiquer avec la personne responsable de l'accès de cet organisme :

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

Sin-Bel Khuong

Directrice du bureau du secrétaire et responsable  
de protection de renseignements personnels

875, Grande Allée Est, 4, Secteur 100

Québec (Québec) G1R 5R8

Tél. : 418 643-1977

Télééc. : 418 643-6494

[acces-prp@sct.gouv.qc.ca](mailto:acces-prp@sct.gouv.qc.ca)

En ce qui concerne le cinquième point de votre demande, nous portons à votre connaissance que les coûts estimés pour chacun des projets ne peuvent vous être transmis puisque les appels d'offres et les processus de gestion contractuelle pour ces projets d'agrandissement, de construction, de reconstruction ou de rénovation sont pour la plupart en cours ou à venir. La diffusion des allocations pour chacun de ces projets pourrait donc causer une perte à l'organisme ou procurer un avantage appréciable à une autre personne. La décision de ne pas vous les rendre accessibles s'appuie sur les articles 21 et 22 de la Loi.

Enfin, concernant le neuvième point, le document visé comporte des mentions quant à des avis et des recommandations effectuées par des experts. Celle-ci ne peuvent vous être communiquées en vertu des articles 37, 38 et 39 de la Loi.

Vous trouverez en annexe, les articles de la Loi mentionnés précédemment.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt

IB/MNG/mc

p. j. 4

# DOCUMENT DE TRAVAIL

## Projets d'ajout d'espace et de remplacement du PQI 2022-2032

RA	CSS/CS	Municipalité	Circonscription	Clientèle	Type projet	Projet MEQ	Nombre de classes ajoutées	Aide MEQ totale
1	CSS des Phares	Rimouski	Rimouski	FP	Agrandissement	Agrandissement du Centre de formation Rimouski-Neigette	N/A	
1	CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	Mont-Carmel	Côte-du-Sud	Primaire	Gymnase	Ajout d'un gymnase de 216 m2 à l'école Notre-Dame, située à Mont-Carmel	N/A	
2	CSS des Rives-du-Saguenay	Saguenay	Chicoutimi	Primaire	Gymnase	Ajout d'un gymnase de 432 m2 à l'école Saint-Coeur-de-Marie, située à Saguenay	N/A	
3	CSS de la Capitale	Québec	Jean-Lesage	Primaire	Agrandissement	Agrandissement de l'école Saint-Paul-Apôtre, située à Québec, pour en faire une école de 19 classes	10	
3	CSS de la Capitale	Québec	Vanier-Les Rivières	FP	Agrandissement	Agrandissement du Centre Morse	N/A	
3	CSS des Découvreurs	Québec	À venir	Primaire	Construction	Construction d'une école primaire de 24 classes à Québec (secteur Chaudière)	24	
4	CSS du Chemin-du-Roy	Trois-Rivières	Trois-Rivières	Primaire	Gymnase	Ajout d'un gymnase de 216 m2 à l'école Marguerite-D'Youville, située à Trois-Rivières	N/A	
5	CSS de la Région-de-Sherbrooke	À venir	À venir	Secondaire	Modulaires	Acquisition de 18 locaux modulaires pour les besoins du secondaire	N/A	
5	CSS des Sommets	Racine	Richmond	Primaire	Gymnase	Ajout d'un gymnase de 216 m2 à l'école Notre-Dame-de-Montjoie, située à Racine	N/A	
5	CSS des Sommets	Saint-Georges-de-Windsor	Richmond	Primaire	Gymnase	Ajout d'un gymnase de 432 m2 à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, située à Saint-Georges-de-Windsor	N/A	
5	CSS du Val-des-Cerfs	Farnham	Brome-Missisquoi	Primaire	Construction	Construction d'une école primaire de 16 classes à Farnham	16	
5	CSS du Val-des-Cerfs	Granby	Granby	FP	Réaménagement	Réaménagement des salles de classe au CRIF de Granby	N/A	
6	CSS Marguerite-Bourgeoys	Montréal	Marguerite-Bourgeoys	FP	Agrandissement	Agrandissement du Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (CIMME)	N/A	
7	CSS au Coeur-des-Vallées	Gatineau	Papineau	Primaire	Agrandissement et réaménagement	Agrandissement et réaménagement fonctionnel de l'école du Sacré-Coeur (Gatineau), située à Gatineau, pour en faire une école de 31 classes	11	
7	CSS au Coeur-des-Vallées	Gatineau	Papineau	Secondaire	Modulaires	Acquisition de 10 locaux modulaires pour l'école secondaire Hormidas-Gamelin, située à Gatineau	N/A	
7	CSS au Coeur-des-Vallées	À venir	À venir	Primaire	Modulaires	Acquisition de 6 locaux modulaires pour procéder aux travaux de réfection de différentes écoles	N/A	
9	CSS de la Moyenne-Côte-Nord	Havre-Saint-Pierre	Duplessis	Primaire	Remplacement	Remplacement de l'école Leventoux, située à Havre-Saint-Pierre, pour en faire une école de 9 classes	N/A	
9	CS Central Québec	Kawawachikamach	Duplessis	Statut particulier	Modulaires	Acquisition de deux modulaires pour l'école Jimmy Sandy Memorial	N/A	
10	CS crie	Mistissini	Ungava	Statut particulier	CFA	Fonds additionnels pour l'agrandissement du bureau administratif à Mistissini	N/A	
10	CS crie	Chisasibi	Ungava	Statut particulier	Garage	Construction de garage et d'entrepôts chauffés à Chisasibi	N/A	
10	CS crie	À venir	Ungava	Statut particulier	Logements	Construction de 10 logements	N/A	
10	CS crie	Waswanipi	Ungava	Statut particulier	Étude	Élaboration des projets d'agrandissement ou de réaménagement de trois écoles à Waswanipi	N/D	
10	CS crie	Mistissini	Ungava	Statut particulier	Étude	Élaboration des projets de construction ou d'agrandissement ou de réaménagement de trois écoles à Mistissini	N/D	
10	CS crie	Chisasibi	Ungava	Statut particulier	Étude	Élaboration de projet de construction de centre de formation à Chisasibi	N/A	
10	CS Kativik	Akulivik	Ungava	Statut particulier	CFA	Contribution financière additionnelle pour le projet d'agrandissement de l'école Tukisiniarvik à Akulivik	N/D	
10	CS Kativik	Kuujuarapik	Ungava	Statut particulier	Logements	Achat du bâtiment Nanagear pour le transformer en maison	N/A	
10	CS Kativik	À venir	Ungava	Statut particulier	Logements	Construction de 30 logements (la CS en voulait 110 au total, mais il est impossible de tous les prioriser en raison de l'envergure budgétaire que cela représente)	N/A	
10	CS Kativik	Kuujuaq	Ungava	Statut particulier	Modulaires	Acquisition de classes modulaires pour l'école Pitakallak, située à Kuujuaq	N/A	
10	CS Kativik	Kangiqsujuaq	Ungava	Statut particulier	Garage	Construction d'un entrepôt et d'un garage à Kangiqsujuaq	N/A	
10	CS Kativik	Ivujivik	Ungava	Statut particulier	Garage	Construction d'un entrepôt et d'un garage à Ivujivik	N/A	
10	CS Kativik	Tasiujaq	Ungava	Statut particulier	Modulaires	Acquisition de classes modulaires pour l'école Ajagudak, située à Tasiujaq	N/A	
10	CS Kativik	Salluit	Ungava	Statut particulier	Modulaires	Acquisition de classes modulaires pour l'école Pigiurvik, située à Salluit	N/A	
10	CS Kativik	Salluit	Ungava	Statut particulier	Logements	Construction d'une résidence, à Salluit, pour les élèves du CEA	N/A	
10	CS Kativik	Kuujuarapik	Ungava	Statut particulier	Modulaires	Acquisition de classes modulaires pour l'école Asimautaq, située à Kuujuarapik	N/A	
12	CSS de la Beauce-Etchemin	Saint-Benjamin	Beauce-Sud	Primaire	Remplacement partiel	Remplacement partiel de l'école la Tourterelle, située à Saint-Benjamin	N/A	
14	CSS des Affluents	L'Assomption	L'Assomption	Secondaire	Modulaires	Acquisition de 10 locaux modulaires à l'école Paul-Arseneau, située à L'Assomption	N/A	
14	CSS des Affluents	Repentigny	Repentigny	Primaire	Modulaires	Acquisition de 10 locaux modulaires à l'école Entramis, située à Repentigny	N/A	
14	CSS des Affluents	Repentigny	L'Assomption	Primaire	Modulaires	Acquisition de 6 locaux modulaires à l'école Jean-Duceppe, située à Repentigny	N/A	
14	CSS des Samares	Saint-Charles-Borromée	Joliette	Primaire	Construction	Construction d'une école primaire de 23 classes à Saint-Charles-Borromée	23	
15	CSS des Mille-Îles	Deux-Montagnes	Deux-Montagnes	Primaire	Remplacement et agrandissement	Remplacement et agrandissement de l'école des Mésanges, située à Deux-Montagnes, par la construction d'une école de 23 classes	4	
15	CSS des Mille-Îles	Sainte-Thérèse	Groulx	Primaire	Remplacement	Remplacement de l'école Saint-Pierre, située à Sainte-Thérèse, pour en faire une école de 26 classes	N/A	
15	CSS de la Rivière-du-Nord	Prévost / Saint-Hippolyte	Prévost	Primaire	Modulaires	Acquisition de 8 locaux modulaires pour le secteur 4A (Prévost / Saint-Hippolyte)	N/A	
15	CSS de la Rivière-du-Nord	Sainte-Sophie / Saint-Jérôme	À venir	Primaire	Modulaires	Acquisition de 8 locaux modulaires pour le secteur 4B (Sainte-Sophie / Lafontaine)	N/A	
15	CSS des Laurentides	La Minerve	Labelle	Primaire	Modulaires	Acquisition d'un local modulaire pour l'école La Relève, située à La Minerve	N/A	
15	CSS des Laurentides	Val-David	Bertrand	Primaire	Modulaires	Acquisition de 2 locaux modulaires pour l'école Saint-Jean-Baptiste, située à Val-David	N/A	
15	CSS des Laurentides	Saint-Sauveur	Prévost	Primaire	Modulaires	Acquisition de 2 locaux modulaires pour l'école Pavillon de la Vallée, située à Saint-Sauveur	N/A	
15	CS Sir-Wilfrid-Laurier	À venir	À venir	Primaire	Construction	Construction d'une école primaire de 16 classes à (ville à déterminer) (secteur 5)	16	

RA	CSS/CS	Municipalité	Circonscription	Clientèle	Type projet	Projet MEQ	Nombre de classes ajoutées	Aide MEQ totale	
16	CSS de Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	EHDAA	Réaménagement	Réaménagement de l'école primaire-secondaire René-Saint-Pierre, située à Saint-Hyacinthe	N/A		
16	CSS de Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	Primaire	Remplacement	Remplacement des immeubles Maurice-Jodoin et Saint-Joseph de l'école des Passereaux, située à Saint-Hyacinthe, pour en faire une école de 15 classes	N/A		
16	CSS des Hautes-Rivières	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Jean	Secondaire	Modulaires	Acquisition de 12 locaux modulaires à l'école Joséphine-Dandurand, située à Saint-Jean-sur-Richelieu	N/A		
16	CSS des Hautes-Rivières	Saint-Jean-sur-Richelieu	Iberville	Secondaire	Modulaires	Acquisition de 14 locaux modulaires à l'école Polyvalente Marcel-Landry, située à Saint-Jean-sur-Richelieu	N/A		
16	CSS des Patriotes	Contrecoeur	Verchères	Primaire	Construction	Construction d'une école primaire de 24 classes à Contrecoeur	24		
16	CSS des Patriotes	Saint-Bruno-de-Montarville	Montarville	Primaire	Remplacement et agrandissement	Remplacement et agrandissement de l'école Albert-Schweitzer, située à Saint-Bruno-de-Montarville, par la construction d'une école de 24 classes	6		
16	CSS des Patriotes	Boucherville	Montarville	Primaire	Remplacement et agrandissement	Remplacement et agrandissement de l'école Louis-Hyppolyte-Lafontaine, située à Boucherville, par la construction d'une école de 16 classes	3		
16	CSS des Patriotes	Contrecoeur	Verchères	Primaire	Modulaires	Acquisition de 4 locaux modulaires pour l'école des Coeurs-Vaillants, située à Contrecoeur	N/A		
16	CSS des Patriotes	Contrecoeur	Verchères	Primaire	Modulaires	Acquisition de 4 locaux modulaires pour l'école Mère-Marie-Rose, située à Contrecoeur	N/A		
16	CSS des Patriotes	Boucherville	Montarville	Primaire	Modulaires	Acquisition de 6 locaux modulaires pour l'école Pierre-Boucher, située à Boucherville	N/A		
16	CSS des Patriotes	Saint-Bruno-de-Montarville	Montarville	Primaire	Modulaires	Acquisition de 6 locaux modulaires pour l'école De Montarville, située à Saint-Bruno-de-Montarville	N/A		
16	CSS de la Vallée-des-Tisserands	Salaberry-de-Valleyfield	Beauharnois	Primaire	Construction	Construction d'une école primaire de 24 classes à Salaberry-de-Valleyfield	24		
16	CS Riverside	Saint-Lambert	Laporte	EHDAA	Gymnase	Ajout d'un gymnase de 216 m2 à l'école primaire-secondaire REACH - Green, située à Saint-Lambert	N/A		
16	CS Lester-B.-Pearson	À venir	À venir	Primaire	Construction	Construction d'une école primaire de 23 classes à (ville à déterminer) (secteur hors-de-l'île)	23		
17	CSS des Chênes	Lefebvre	Johnson	Primaire	Remplacement et agrandissement	Remplacement de l'école Sainte-Jeanne-D'Arc, située à Lefebvre, par la construction d'une école primaire de 6 classes	6		
64							227		860 631 756 \$
Réserve pour poursuivre la réalisation de projets d'ajout d'espace et de remplacement déjà autorisés :									359 768 244 \$
Enveloppe budgétaire destinée à la rénovation (projets à déterminer par les organismes scolaires) :								1 233 516 018 \$	
							Total annoncé :	2 453 916 018 \$	
								(Près de 2,5 G\$)	

## EXTRAIT - DOCUMENT DE TRAVAIL - PROJETS DÉPOSÉS

Sous-mesure 50511 – Ajout d'espace pour la formation générale  
Plan québécois des infrastructures 2022-2032

RA	Organisme scolaire	Municipalité	Circonscription	Projet MEQ	Analyse
16	CSS de la Vallée-des-Tisserands	Salaberry-de-Valleyfield	Beauharnois	Construction d'une école primaire de 24 classes à Salaberry-de-Valleyfield	[Redacted]
5	CSS du Val-des-Cerfs	Farnham	Brome-Missisquoi	Construction d'une école primaire de 16 classes à Farnham	[Redacted]
16	CSS des Patriotes	Contrecoeur	Verchères	Construction d'une école primaire de 24 classes à Contrecoeur	[Redacted]
16	CS Lester-B.-Pearson	À venir	À venir	Construction d'une école primaire de 23 classes (hors de l'île secteur 15, 16, 17 ou 18)	[Redacted]

RA	Organisme scolaire	Municipalité	Circonscription	Projet MEQ	Analyse
15	CS Sir-Wilfrid-Laurier	À venir	À venir	Construction d'une école primaire de 16 classes (secteur 5)	[Redacted]
3	CSS de la Capitale	Québec	Jean-Lesage	Agrandissement de l'école Saint-Paul-Apôtre, située à Québec, pour en faire une école de 19 classes	[Redacted]
14	CSS des Samares	Saint-Charles-Borromée	Joliette	Construction d'une école primaire de 23 classes à Saint-Charles-Borromée	[Redacted]





## EXTRAIT - DOCUMENT DE TRAVAIL - PROJETS DÉPOSÉS

Gymnases  
Plan québécois des infrastructures 2022-2032

RA	Organisme scolaire	Municipalité	Circonscription	Projet MEQ	Analyse
5	CSS des Sommets	Racine	Richmond	Ajout d'un gymnase de 216 m2 à l'école Notre-Dame-de-Montjoie, située à Racine	[Redacted]
16	CS Riverside	Saint-Lambert	Laporte	Ajout d'un gymnase de 216 m2 à l'école (primaire-secondaire) REACH - Green (clientèle EHDA), située à Saint-Lambert	[Redacted]
4	CSS du Chemin-du-Roy	Trois-Rivières	Trois-Rivières	Ajout d'un gymnase de 216 m2 à l'école du préscolaire Marguerite-D'Youville, située à Trois-Rivières	[Redacted]
5	CSS des Sommets	Saint-Georges-de-Windsor	Richmond	Ajout d'un gymnase de 432 m2 à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, située à Saint-Georges-de-Windsor	[Redacted]
2	CSS des Rives-du-Saguenay	Saguenay	Chicoutimi	Ajout d'un gymnase de 432 m2 à l'école Saint-Coeur-de-Marie, située à Saguenay	[Redacted]
1	CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	Mont-Carmel	Côte-du-Sud	Ajout d'un gymnase de 216 m2 à l'école Notre-Dame, située à Mont-Carmel	[Redacted]

## EXTRAIT - DOCUMENT DE TRAVAIL - PROJETS DÉPOSÉS

Sous-mesure 50631 – Remplacement d'un bâtiment  
Plan québécois des infrastructures 2022-2032

RA	Organisme scolaire	Municipalité	Circonscription	Projet MEQ	Analyse
16	CSS de Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	Remplacement de l'immeuble Maurice-Jodoin situé à Saint-Hyacinthe et de l'immeuble Saint-Joseph (B62019) situé à Saint-Hyacinthe pour en faire une école de 15 classes	[Redacted]
15	CSS des Mille-Îles	Sainte-Thérèse	Groulx	Remplacement de l'école Saint-Pierre située à Sainte-Thérèse pour en faire une école de 26 classes	[Redacted] Certains autres enjeux sont orientés comme le manque d'espace (classes, gymnase, corridors, escaliers, etc.) absence de bibliothèque Bâtiment non conforme selon les normes de sécurité (issues non conformes, défaut de
12	CSS de la Beauce-Etchemin	Saint-Benjamin	Beauce-Sud	Remplacement partiel de l'école la Tourterelle située à Saint-Benjamin	[Redacted]

RA	Organisme scolaire	Municipalité	Circonscription	Projet MEQ	Analyse
15	CSS des Mille-Îles	Deux-Montagnes	Deux-Montagnes	Remplacement et agrandissement de l'école des Mésanges située à Deux-Montagnes pour en faire une école primaire de 23 classes	[Redacted]
9	CSS de la Moyenne-Côte-Nord	Havre-Saint-Pierre	Duplessis	Remplacement de l'école Leventoux située à Havre-Saint-Pierre pour en faire une école de 9 classes	[Redacted]
16	CSS des Patriotes	Boucherville	Montarville	Remplacement et agrandissement de l'école Louis-Hyppolyte-Lafontaine située à Boucherville pour en faire une école de 16 classes	[Redacted]



RA	Organisme scolaire	Municipalité	Circonscription	Projet MEQ	Analyse
16	CSS des Patriotes	Saint-Bruno-de-Montarville	Montarville	Remplacement et agrandissement de l'école Albert-Schweitzer située à Saint-Bruno-de-Montarville pour en faire une école de 24 classes	[Redacted]
17	CSS des Chênes	Lefebvre	Johnson	Remplacement et agrandissement de l'école Sainte-Jeanne-D'Arc située à Lefebvre pour en faire une école de 6 classes (l'acquisition de l'école Sainte-Jeanne-D'Arc a été autorisée au POJ 2019-2029)	[Redacted]

## EXTRAIT - DOCUMENT DE TRAVAIL - PROJETS DÉPOSÉS

Classes modulaires  
Plan québécois des infrastructures 2022-2032

RA	Organisme scolaire	Municipalité	Circonscription	Projet MEQ	Analyse
5	CSS de la Région-de-Sherbrooke	À venir	À venir	Acquisition de 18 locaux modulaires pour les besoins du secondaire	[Redacted]
7	CSS au Coeur-des-Vallées	Gatineau	Papineau	Acquisition de 10 locaux modulaires pour l'école secondaire Hormidas-Gamelin, située à Gatineau	[Redacted]
7	CSS au Coeur-des-Vallées	À venir	À venir	Acquisition de 6 locaux modulaires pour procéder aux travaux de réfection de différentes écoles	[Redacted]
15	CSS de la Rivière-du-Nord	Prévost / Saint-Hippolyte	Prévost	Acquisition de 8 locaux modulaires pour le secteur 4A (Prévost / Saint-Hippolyte)	[Redacted]

RA	Organisme scolaire	Municipalité	Circonscription	Projet MEQ	Analyse
15	CSS de la Rivière-du-Nord	Sainte-Sophie / Saint-Jérôme	À venir	Acquisition de 8 locaux modulaires pour le secteur 4B (Sainte-Sophie / Lafontaine)	[Redacted]
14	CSS des Affluents	L'Assomption	L'Assomption	Acquisition de 10 locaux modulaires à l'école Paul-Arseneau, située à L'Assomption	[Redacted]
14	CSS des Affluents	Repentigny	Repentigny	Acquisition de 10 locaux modulaires à l'école Entramis, située à Repentigny	[Redacted]
14	CSS des Affluents	Repentigny	L'Assomption	Acquisition de 6 locaux modulaires à l'école Jean-Duceppe, située à Repentigny	[Redacted]
15	CSS des Laurentides	La Minerve	Labelle	Acquisition d'un local modulaire pour l'école la Relève, située à La Minerve	[Redacted]

RA	Organisme scolaire	Municipalité	Circonscription	Projet MEQ	Analyse
15	CSS des Laurentides	Val-David	Bertrand	Acquisition de 2 locaux modulaires pour le Pavillon Saint-Jean-Baptiste, situé à Val-David	[Redacted]
15	CSS des Laurentides	Saint-Sauveur	Prévost	Acquisition de 2 locaux modulaires pour le Pavillon de La Vallée, situé à Saint-Sauveur	[Redacted]
16	CSS des Hautes-Rivières	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Jean	Acquisition de 12 locaux modulaires à l'école Joséphine-Dandurand, édifice Beaulieu, située à Saint-Jean-sur-Richelieu	[Redacted]
16	CSS des Hautes-Rivières	Saint-Jean-sur-Richelieu	Iberville	Acquisition de 14 locaux modulaires à la Polyvalente Marcel-Landry, située à Saint-Jean-sur-Richelieu	[Redacted]
16	CSS des Patriotes	Boucherville	Montarville	Acquisition de 6 locaux modulaires pour l'école Pierre-Boucher, située à Boucherville	[Redacted]
16	CSS des Patriotes	Contrecoeur	Verchères	Acquisition de 4 locaux modulaires pour l'école des Coeurs-Vaillants, située à Contrecoeur	[Redacted]

RA	Organisme scolaire	Municipalité	Circonscription	Projet MEQ	Analyse
16	CSS des Patriotes	Contrecoeur	Verchères	Acquisition de 4 locaux modulaires pour l'école Mère-Marie-Rose, située à Contrecoeur	[Redacted]
16	CSS des Patriotes	Saint-Bruno-de-Montarville	Montarville	Acquisition de 6 locaux modulaires pour l'école De Montarville, située à Saint-Bruno-de-Montarville	[Redacted]

## EXTRAIT - DOCUMENT DE TRAVAIL - PROJETS DÉPOSÉS

Sous-mesure 50512 – Ajout d'espace pour la formation professionnelle menant à un diplôme délivré par le ministre  
Plan québécois des infrastructures 2022-2032

RA	Organisme scolaire	Municipalité	Circonscription	Projet MEQ	Analyse
1	CSS des Phares	Rimouski	Rimouski	Agrandissement du Centre de formation Rimouski-Neigette	[Redacted]
6	CSS Marguerite-Bourgeoys	Montréal	Marguerite-Bourgeoys	Agrandissement du Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (CIMME)	[Redacted]
5	CSS du Val-des-Cerfs	Granby	Granby	Réaménagement des salles de classe au CRIF de Granby afin d'offrir des espaces ayant 4,5 m de hauteur	[Redacted]
3	CSS de la Capitale	Québec	Vanier-Les Rivières	Agrandissement du Centre Morse	[Redacted]

## EXTRAIT - DOCUMENT DE TRAVAIL - PROJETS DÉPOSÉS

Sous-mesure 50513 – Ajout d'espace pour les services régionaux ou suprarégionaux de scolarisation – Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)  
Plan québécois des infrastructures 2022-2032

RA	Organisme scolaire	Municipalité	Circonscription	Projet MEQ	Analyse de la clientèle (Direction de l'adaptation scolaire)	Analyse (Direction générale de la planification et de l'expertise)
16	CSS de Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	Réaménagement / rénovation majeure (mise aux normes du bâtiment) de l'école (primaire-secondaire) René-Saint-Pierre située à Saint-Hyacinthe	<p>La DAS reconnaît conforme au mandat les 53 élèves et y ajoute :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 4 élèves envoyés dans un SRSS éloigné;</li> <li>- les 3 élèves en liste d'attente;</li> <li>- et 1 élève pour la très légère augmentation prévue dans les deux prochaines années.</li> </ul> <p>Ce qui fait un besoin actuel d'espace pour 61 élèves qui forment 8 53 groupes que nous arrondissons à 9 groupes.</p> <p>Il est à noter que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves de 4 ans ne sont pas financés pour la scolarisation en SRSS pour le moment. La clientèle des SRSS étant les élèves de 5 à 21 ans.</li> <li>- les prévisions de l'effectif du CSS de Saint-Hyacinthe de 2021-2022 à 23-24 sont en augmentation de moins de 1 % (0,8 %) par année et ensuite en décroissance.</li> </ul>	[Redacted]

chapitre A-2.1

## LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

### CHAPITRE II ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

#### SECTION I DROIT D'ACCÈS

**20.** Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement lorsque sa divulgation entraverait vraisemblablement une négociation en cours avec un autre organisme public dans un domaine de leur compétence.

1982, c. 30, a. 20.

§ 3. — *Renseignements ayant des incidences sur l'économie*



**21.** Un organisme public peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de révéler un emprunt, un projet d'emprunt, une transaction ou un projet de transaction relatifs à des biens, des services ou des travaux, un projet de tarification, un projet d'imposition d'une taxe ou d'une redevance ou de modification d'une taxe ou d'une redevance, lorsque, vraisemblablement, une telle divulgation:

1° procurerait un avantage indu à une personne ou lui causerait un préjudice sérieux; ou

2° porterait sérieusement atteinte aux intérêts économiques de l'organisme public ou de la collectivité à l'égard de laquelle il est compétent.

1982, c. 30, a. 21.



**22.** Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.



**33.** Ne peuvent être communiqués avant l'expiration d'un délai de 25 ans de leur date:

1° les communications du Conseil exécutif à l'un ou à plusieurs de ses membres, au Conseil du trésor ou à un comité ministériel, à moins que le Conseil exécutif n'en décide autrement;

2° les communications d'un ou de plusieurs membres du Conseil exécutif à un ou à plusieurs autres membres de ce conseil, au Conseil exécutif lui-même, au Conseil du trésor ou à un comité ministériel, à moins que l'auteur ou, le cas échéant, les auteurs n'en décident autrement;

3° les recommandations du Conseil du trésor ou d'un comité ministériel au Conseil exécutif, à moins que l'auteur ou le destinataire n'en décide autrement;

4° les recommandations d'un ou de plusieurs membres du Conseil exécutif au Conseil exécutif, au Conseil du trésor ou à un comité ministériel, à moins que l'auteur ou, le cas échéant, les auteurs, ou encore le destinataire, n'en décident autrement;

5° les analyses, avis et recommandations préparés au sein du ministère du Conseil exécutif ou du secrétariat du Conseil du trésor, ou au sein d'un autre organisme public dans la mesure où ils sont communiqués au ministère du Conseil exécutif, et portant sur une recommandation ou une demande faite par un ou plusieurs ministres, un comité ministériel ou un organisme public, ou sur un document visé à l'article 36;

6° les mémoires ou les comptes rendus des délibérations du Conseil exécutif ou d'un comité ministériel;

7° une liste de titres de documents comportant des recommandations au Conseil exécutif ou au Conseil du trésor;

8° l'ordre du jour d'une réunion du Conseil exécutif, du Conseil du trésor ou d'un comité ministériel.

Le premier alinéa s'applique, compte tenu des adaptations nécessaires, aux mémoires des délibérations du comité exécutif d'un organisme municipal, aux recommandations qui lui sont faites par ses membres ainsi qu'aux communications entre ses membres.

1982, c. 30, a. 33; 2006, c. 22, a. 20; 2018, c. 3, a. 1.



**37.** Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

1982, c. 30, a. 37.



**38.** Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation que lui a fait un organisme qui en relève ou qu'il a fait à un autre organisme public, jusqu'à ce que la décision finale sur la matière faisant l'objet de l'avis ou de la recommandation ait été rendue publique par l'autorité compétente.

Il en est de même pour un ministre en ce qui concerne un avis ou une recommandation que lui a fait un organisme qui relève de son autorité.

1982, c. 30, a. 38.





**39.** Un organisme public peut refuser de communiquer une analyse produite à l'occasion d'une recommandation faite dans le cadre d'un processus décisionnel en cours, jusqu'à ce que la recommandation ait fait l'objet d'une décision ou, en l'absence de décision, qu'une période de cinq ans se soit écoulée depuis la date où l'analyse a été faite.

1982, c. 30, a. 39.



**48.** Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

1982, c. 30, a. 48.

## Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

### Révision par la Commission d'accès à l'information

#### a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

#### b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

#### c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).